



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Département de la Haute-Vienne

Le public est informé que du 01/04/2024 au 02/06/2024 inclus, il pourra prendre connaissance du PPBE de l'État relatif au réseau routier national suivant : A20, RN21, RN141, RN145, RN147, RN520 nord et sud.

Le dossier constitué d'un résumé non technique et du projet de plan sera consultable et téléchargeable sur le portail internet de l'État en Haute-Vienne :

<https://www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Consultation-du-public-plan-de-prevention-du-bruit-dans-l-environnement-PPBE-4eme-echeance>

Le public pourra également, dans le même temps, faire part de ses observations, remarques, avis :

– soit par courrier électronique adressé à :

te-r.sit.ddt-87@haute-vienne.gouv.fr

– soit par courrier postal adressé à :

DDT / SIT / TER – immeuble Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 43217 - 87032 Limoges cedex 1